



**EXTRAIT**  
**DU**  
**REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 4 octobre 2007

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BEKHTAOUI et Mlle MASLOUHI

M. François REBSAMEN, M. Michel BACHELARD, M. Pierre PRIBETICH, M. Jean-Patrick MASSON, Mme Colette POPARD, M. Michel JULIEN, M. Jacques FOUILLOT, M. Guy GILLOT, M. Patrick CHAPUIS, M. Didier MARTIN, M. Bernard RETY, M. Gérard LABORIER, M. Patrick SAUNIE, M. Jean-Claude DOUHAIT, M. Gérard DUPIRE, M. Yves BERTELOOT, Mlle Badiaâ MASLOUHI, M. André GERVAIS, M. Jean-François DESVIGNES, M. Patrick MOREAU, M. Philippe CARBONNEL, M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Hervé BRUYERE, M. François-André ALLAERT, Mme Janine BESSIS, M. Jean-Pierre GILLOT, Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, M. Alain MARCHAND, M. Claude PINON, M. Georges MAGLICA, M. Jean-Pierre BOUHELIER, M. Louis LAURENT, M. Patrick AUDARD, M. Jean-Jacques BERNARD, M. François NOWOTNY, Mme Christine MASSU, M. Paul LECHAPT, Mme Marie-Françoise PETEL, M. Claude PICARD, M. Gaston FOUCHERES, Mme Françoise TENENBAUM, Mme Joëlle LEMOUZY, Mme Hélène ROY, Mme Christine DURNERIN, M. Mohamed BEKHTAOUI, Mme Catherine HERVIEU, Mme Myriam BERNARD, Mme Lê Chinh AVENA, M. François BRIOT, M. Jean-Pierre SOUMIER, M. Pierre PETITJEAN, Mme Claude-Anne DARCIAUX, M. Nicolas BOURNY, M. Bernard OBRIOT, M. Bernard BARBEY, M. Jean-Louis JOLY, M. Jean-Paul HESSE, M. Rémi DETANG, M. Philippe BELLEVILLE., M. Norbert CHEVIGNY, M. Christian PARIS, Mme Christiane COLOMBET.

Membres absents :

M. Rémi DELATTE, Mme Françoise MANSAT, M. Jean PERRIN, M. Alain MILLOT, M. Mohammed IZIMER, M. Jean-Marc NUDANT, M. Jean-François DODET, M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Patrick AUDARD, M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Christiane COLOMBET, M. Jacques DANIERE pouvoir à M. Pierre PRIBETICH, Mme Marie-Christine DELEBARRE pouvoir à M. Jean-Patrick MASSON, Mme Elisabeth BIOT pouvoir à Mme Janine BESSIS, M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Jean PERRIN, M. Stéphan CLAUDET pouvoir à M. Paul LECHAPT, Mme Sylviane FLAMENT pouvoir à M. Michel JULIEN, Mme Nicole MOSSON pouvoir à Mme Claude-Anne DARCIAUX, Mme Claudette BLIGNY pouvoir à M. Nicolas BOURNY, M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Gérard LABORIER, M. Jacques PILLIEN pouvoir à M. Bernard OBRIOT, M. Paul ROIZOT pouvoir à M. Bernard BARBEY.

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TIC - Salon Entreprissimo les 28,29,30 novembre 2007 - Subvention à la CCI Dijon**

Fin novembre 2006, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dijon a organisé à Dijon le salon « ENTREPRISSIMO », qui a eu lieu pour la 1ère fois en Bourgogne.

Cette manifestation a regroupé 260 exposants et 4.500 visiteurs professionnels, et a acquis une bonne notoriété en Bourgogne et en Franche-Comté dans le monde économique. Elle a par ailleurs bénéficié d'un bon relais des médias au niveau local et national.

Forte de cette réussite, la CCI Dijon renouvelle l'expérience en lançant une 2ème édition les 28, 29 et 30 novembre 2007 au Parc des Expositions de Dijon qui se déroulera comme suit :

5 salons au lieu de 4 l'année précédente

- Création, reprise, transmission d'entreprise (franchise, services à la personne, économie solidaire) ;
- Communication ;
- Nouvelles technologies ;
- Services à l'entreprise ;
- Tourisme.

Il y aura également 3 villages :

- un village « partenaires » (Conseil régional de Bourgogne, Conseil général de Côte d'Or, Grand Dijon, Oséo Anvar, Caisse d'Epargne)
- un village « performance » (syndicats, pôle de compétitivité, enseignement supérieur et recherche)
- un village « Europe » :
  - Comment exporter ?
  - Comment monter des projets européens ?
  - Comment faire des missions économiques ?

Par correspondance en date du 20 avril 2007, la CCI Dijon sollicite du Grand Dijon, une subvention de 15.000 € au titre du partenariat CCI / Grand Dijon. La somme allouée prendrait en compte :

le stand « Grand Dijon » de 36 m<sup>2</sup>;

- un stand pour la Maison de l'emploi et l'organisation d'une « Bourse à l'Emploi » pour recenser les besoins des entreprises exposantes en matière de compétences ;
- une présence dans tous les supports de communication ;
- une table de 10 personnes à la soirée de gala qui aura lieu au Palais des Sports.

Sur la base du budget prévisionnel de l'opération estimé à 567 K€, la participation de la Communauté d'agglomération représenterait 2,6 % des dépenses. Le Conseil régional de Bourgogne apporte pour sa part une contribution financière de 60 K€, soit 10,6 %.

Vu l'avis de la Commission et du Bureau,

**LE CONSEIL**  
**Après avoir délibéré,**

**DECIDE**

- **D'attribuer** à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dijon, une subvention de 15.000 €, en qualité de partenaire de l'opération ;
- **De dire** que la subvention sera versée à la CCI Dijon, sur présentation des justificatifs de dépenses de la manifestation ;
- **De dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

- 9 OCT. 2007



10 avenue du Préfet  
21000 DIJON  
CÔTE-D'OR  
PRÉFECTURE

Pour extrait conforme,  
Le Président

*Alfred Higot*

Publié le - 8 OCT. 2007  
Déposé en Préfecture le